

# vivrr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 14 – Février 2017

## Infos

### ✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr  
<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

### 🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis 4 et 18 février 2017 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

### 📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

### 🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

### ☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37



Suivez notre commune sur Facebook [www.facebook.com/saintaugustindesbois49/](http://www.facebook.com/saintaugustindesbois49/)

## L'édito de Virginie Guichard

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Depuis le premier janvier, notre commune vogue sous le pavillon d'une nouvelle intercommunalité, la CCVHA, Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou. Vous trouverez, jointe à ce bulletin, la fiche d'identité de la nouvelle collectivité au sein de laquelle nous allons coopérer. Je retiens trois éléments pour faire mieux aux services de tous nos habitants et de nos entreprises et nous projeter dans l'avenir :

- Le premier est que, malgré l'étendue de notre nouveau périmètre, de Miré à nous, les 63 kilomètres nous rassemblent autour de points d'ancrage commun : des communes de la seconde couronne angevine, dynamiques en termes d'accueil des familles et des entreprises, bercées par un patrimoine de cours d'eau et de milieux naturels de qualité ; communes rurales et où la dynamique agricole est majeure. Ces points doivent être les appuis d'une politique commune et de la mise en œuvre d'un projet qui nous motive.
- Le second est que cette intercommunalité fonctionnera par voie cumulative et non par soustraction. Je m'explique, les actions conduites pour l'instant par notre CCOA, vont se poursuivre : entretien des voiries, gestion de la crèche, des maisons de santé, soutien au réseau des bibliothèques, à la culture, interventions musicales en milieu scolaire ou équipement informatique et numérique des écoles. Reste à préciser ce dont nous bénéficierons demain que les autres intercommunalités proposaient : actions en direction de la jeunesse, équipements... Reste aussi à négocier les conditions de transfert de certains équipements, comme par exemple, notre zone d'activité.
- Le troisième est enfin que face au changement, chacun peut légitimement ressentir de l'inquiétude. Que lorsque ce changement nous amène à être « plus petit » dans un ensemble plus grand, chacun peut s'interroger sur le poids de notre commune pour l'avenir. Le chemin, qu'avec le président Etienne Glénot et les vices-présidents, nous avons tracé est celui de construire une intercommunalité au service de tous ses habitants et de ses communes. Faire de ce changement une opportunité pour vous, pour notre commune, est ce à quoi nous nous attachons. Pour Saint Augustin des Bois, c'est d'ores et déjà l'adhésion à des services communs, qui en rythme de croisière, nous permettront de bénéficier de supports et d'expertise.

Coopérative, Constructive, Vivifiante, Humaniste et confiante en l'Avenir, c'est cette vision de l'intercommunalité que nous porterons au sein de la CCVHA.

Bonne lecture.

## Compte-rendu sommaire des derniers conseils municipaux – décembre et janvier

Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie rubrique « Municipalité ».

Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.

**Prochain conseil** : le mardi 14 mars à 20h 30 à la salle annexe de la mairie

### **Aire de jeux : lancement du projet de création d'une structure de jeux et d'une campagne de financement participatif via la plateforme COLLECTICITY**

Le financement participatif, connu également sous le nom de crowdfunding, permet de collecter des fonds sous forme de dons auprès de particuliers et des entreprises pour le financement de projets.

La Commune de Saint-Augustin-des-Bois a décidé de construire une structure de jeux.

**Une délibération a été prise durant le Conseil municipal de décembre 2016 concernant la période de collecte de fonds mais nous sommes toujours en attente de réponse de l'administration fiscale.**

**La collecte de fonds est différée dans l'année 2017. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.**

### **Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) : désignation des délégués communautaires**

A l'issue du vote, Madame la Maire proclame l'élection des 2 conseillers communautaires représentants de la commune de Saint-Augustin-des-Bois : Madame Virginie GUICHARD et Monsieur Charles PARNET appelés à siéger au Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou.

### **CCOA : Informatique scolaire – convention de mise à disposition du matériel auprès des écoles**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité par 15 voix pour d'accepter la prise en charge par la communauté de communes de la maintenance du matériel selon les modalités définies dans la convention. Matériel concerné : lampe de vidéoprojecteur interactif, stylet de vidéoprojecteur interactif, télécommande de vidéoprojecteur interactif, claviers, souris, enceintes, unités centrales et écrans, PC portables, batteries d'ordinateurs portables (acquises en 2017 et associées à un ordinateur portable).

### **Informations diverses** : Lotissement Le Clos du Verger : point d'étape

Des rencontres avec ALTER (aménageur public à qui la commune a confié les travaux et la commercialisation du lotissement) ont eu lieu à plusieurs reprises avec la Commission Aménagement pour trouver une solution au problème de la commercialisation hasardeuse du Clos du Verger.

Pour rappel : le prêt "in fine" souscrit s'élève à 464 000 € (+ 15 000 € si aucun logement n'est à vocation sociale). Au vu des taux d'intérêt assez bas actuellement, il est proposé de convertir ce prêt relais en prêt amortissable afin de commencer à rembourser le capital. A ce jour, la commune paye plus de 7 000 € d'intérêts à perte chaque année. Dans cette perspective, un contact sera pris au cours du premier trimestre 2017 auprès de la Caisse des dépôts et consignation.

L'intérêt de la commune (et des Augustinois) est de vendre les terrains le plus rapidement possible, même si le fonds de concours attendu est nul. En effet, même si la commune n'a pas d'échéance butoir pour vendre les parcelles, le risque d'attendre est que des dépenses supplémentaires interviennent notamment en matière d'entretien.

Après débat sur le sujet, il est convenu à la majorité de proposer 10 parcelles à 95 €/m<sup>2</sup> et d'engager une nouvelle discussion à l'issue de cette opération.

## Etat Civil de l'année 2016

### **Bienvenue à :**

Gabin DUVAL	05/01/2016
Yonis LASNE	08/02/2016
Eliott BERNARD	08/02/2016
Noé MARRIAT	19/02/2016
Alexandre LE GUYADER	29/02/2016
Clara GENDRON	19/03/2016
Lina OLIVE	29/03/2016
Lauris GERARD	29/03/2016
Jade VERGER	10/05/2016
Pedro CABRAL	19/06/2016
Manolo HERSANT	27/06/2016
Juliette RAMAT	06/09/2016
Alvina POIRAUDEAU	10/10/2016
Emma ALBERT BATEMAN	02/11/2016
Alice AUBRY	03/12/2016
Élise BINET	20/12/2016
Zoé LE BAQUER	28/12/2016

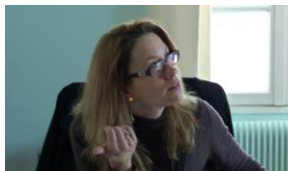
### **Félicitations aux mariés :**

Pierre JOULAIN & Anne NGO KALDJOB	27/02/2016
Laurent FOULIARD & Séverine FOUQUET	16/07/2016
Charles DAVENET & Marie LOISON	27/08/2016
Baptiste DESCHAMPS & Marine REVEILLARD	09/09/2016

### **Ils nous ont quittés :**

Paul ALLAIS	07/04/2016
Andrée DE SAINTE MARIE née LAMARE	25/06/2016
Julien BURGAUD	14/07/2016
Gérard DOUÉZY	07/09/2016
Odette MENORET née GÉLINEAU	24/10/2016
Maurice VOISINE	12/11/2016
Marie BARREAU née GOUZIT	22/12/2016

## Arrivée de Nathalie FAVÉ



De la Sarthe au Maine-et-Loire, des services départementaux à la direction des services de notre commune, Nathalie FAVÉ a fait le choix de s'investir dans cette nouvelle mission en mettant à profit son expérience passée dans les autres collectivités pour assurer le bon fonctionnement de Saint-Augustin-des-Bois. L'arrivée de Nathalie FAVÉ fait suite au départ progressif d'Adeline BUREL qui mute au sein de la nouvelle intercommunalité. Un grand merci à Adeline pour son investissement durant ces nombreuses années.

## Service technique



Un modulaire est actuellement entreposé auprès de l'atelier des services techniques. A terme il y sera définitivement installé. Ce vestiaire de 15 m<sup>2</sup> assurera notamment un confort minimum aux agents techniques.

Ce modulaire d'occasion a été acquis pour 1 400 € HT. Une nouvelle fois des bénévoles donneront de leur temps pour le fixer et l'aménager, limitant ainsi fortement les coûts. La partie électrique sera quant à elle assurée par un professionnel pour assurer la conformité des installations.

## Informations pratiques

### Bilan 2016 et projets 2017 pour notre commune

Le support de communication, présenté à l'occasion de la soirée des vœux vendredi 13 janvier, est visible sur le site Internet et sur la page Facebook de la commune.

### Recensement des herbiers en Maine et Loire

Le projet « Herbe en Loire » recense les herbiers et les collections botaniques publiques et privées des Pays de la Loire dans un but d'inventaire, de diagnostic et d'expertise en vue d'une étude historique et scientifique.

Si, vous possédez un vieil herbier ou une vieille collection de plantes séchées, n'hésitez pas à les contacter.

Plus d'infos sur <http://herbenloire.univ-angers.fr>

### **Journée citoyenne : samedi 25 février, à partir à 9h.**

Après le succès des différentes journées citoyennes, la municipalité vous invite à une nouvelle journée d'action avec comme objectif principal l'élagage des branches bordant le Clos du verger et le Bois de la Cure. Les différents bénévoles pourront se partager le bois récupéré lors de cette journée, autour d'un verre de l'amitié. Merci de vous inscrire en mairie ou par email : [communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr)

## Goûter des aînés

Le 22 janvier, plus d'une cinquantaine de personnes s'est réunie autour de la chorale Clé de Fa de Bécon les Granits, de boissons chaudes et de gâteaux. Le tout dans une ambiance chaleureuse conçue par Val Déco qui a créée, gracieusement, la décoration de table.



## Infos SYCTOM

### Changement des fréquences de collecte depuis le 1er janvier 2017 :

**Pourquoi ce changement ?** Depuis 2009, la quantité des déchets ménagers présentée dans les bacs diminue. En moyenne, un foyer présente 13 fois son bac dans une année. Un collecte des ordures ménagères une semaine sur deux (semaine paire), s'adapte au besoin des ménages et optimise le service. Si besoin vous pouvez demander un volume plus grand. Le coût du litrage reste proportionnel au litrage du bac d'ordures ménagères. Pour plus d'informations contactez le Sycotom du Loire Béconnais au 02.41.77.49.26.

**Ce mois-ci, la collecte aura lieu le mercredi 8 et le mercredi 22 février**



**Evolution du service :** Au cours du second semestre 2017, chaque foyer sera doté d'un bac « jaune ». Les emballages recyclables seront collectés en porte à porte en même temps que les ordures ménagères avec une benne bi-compartmentée.

Les papiers et le verre resteront quant à eux en apport volontaire. Les conteneurs actuels seront toutefois, remplacés par de nouvelles bornes. Pour les emballages recyclables, il restera au minimum un point d'apport volontaire par commune pour les foyers ne pouvant pas recevoir ce 2<sup>ème</sup> bac.

Au plus tard en 2022, le geste de tri sera simplifié. Au niveau national, l'ensemble de la population triera sans distinction l'ensemble des emballages plastiques (*intégration des films, pots et barquettes en plastique*).

**Info mairie :** Certains administrés de la commune ont reçu dans leur boîte à lettres un courrier avec un sac de collecte de la part de la Com Com Loire Layon concernant l'évolution de la collecte des papiers au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Celui-ci est une erreur de distribution de la poste en effet nous n'appartenons pas à ce territoire. La poste a été prévenue et un courrier (erratum) sera envoyé. Merci aux Augustinois ayant reçu ce sac par erreur, de le rapporter rapidement à la mairie, une personne viendra les récupérer.

## Mémento

**Festival d'Orgues de Barbarie**, les 3 et 4 juin 2017. Réunion de préparation le **mercredi 8 février** à 20h à la salle annexe de la mairie. 22 musiciens et 4 conteurs seront présents à Saint-Augustin pour cette première ! Nous avons besoin de vous pour mener à bien ce projet. Si vous pouvez loger un ou plusieurs couples, ou une personne, ou accueillir un ou plusieurs camping cars ou encore si vous voulez bien préparer un plat salé ou sucré pour les repas le samedi ou le dimanche, un gâteau pour la vente au bar ou participer en tant que bénévole contacter Catherine au 02.41.39.97.27. Nous comptons sur vous. Merci.

Venez nombreux au spectacle "**Soupes de sorcières**" le **14 février** par Michèle Clément et Catherine Désiles. A partir de 3 ans. Deux représentations : 10h30 et 16h au centre polyvalent de Saint-Augustin-des-Bois.

Tarif : entrée à prix "libre" (au profit de la future structure de jeux extérieure sur notre commune). Sur inscription au 02.41.39.97.27

## Sur votre agenda

### À Saint Augustin

#### Quel accueil pour les migrants en Anjou ?

**Vendredi 3 février à 20h15** à la MCL. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) en partenariat avec St O Citoyens propose une soirée d'information sur l'accueil des migrants en Anjou : Origines et parcours, leurs droits, l'accueil et la mobilisation citoyenne. Avec Catherine Jamil, présidente de la LDH, l'association « Pour Toit » de Chalonnnes et de ses environs nous parlera de son expérience sur le terrain.

**Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel**, organisée par **La Leche League**, **samedi 4 février de 10h à 12h** à la Maison Commune de Loisirs. (Petit déjeuner à 9h30)

#### Vie paroissiale

Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le **dimanche 5 février à 10h30**. A la sortie de la Messe les élèves de l'école Sainte Monique organisent une vente de gâteaux pour le financement de leur voyage scolaire

**Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram)** proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents de 9h30 à 11h30 au Centre Polyvalent :

➤ **Mardi 7 février 2017** : peinture

**Exposition « Carnets de voyage, mode d'emploi » et Sélection de livres Voyage : Du 20 janvier au 20 mars à la bibliothèque** : Venez découvrir mille et une idées de voyage, classique ou originale, occidentale et orientale... vous n'aurez que l'embaras du choix. Pour n'oublier aucun souvenir, créer votre carnet de voyage vous pourrez vous inspirer des différents modèles exposés. Chacun et chacune y retrouvera des conseils adaptés à tous les âges qui feront de chaque carnet un document unique.

**La fureur à St O : samedi 25 février à 19h45, Centre Polyvalent**. Test musical et soirée dansante. Réservation obligatoire au salon de coiffure Ideal'Look (02 41 34 13 94) à partir du 8 février. 10 équipes de 10, constituables sur place. Tarifs : 10 ans et plus : 4 € par personne, Moins de 10 ans : 2 € par personne (animations sur place.)

#### Avis aux amateurs !

L'Association St O se Bouge souhaite organiser une animation dans le bourg de Saint Augustin pour la **Fête de la Musique**, au mois de Juin. Quel que soit votre âge, si vous jouez d'un instrument de musique, si vous chantez, si vous aimez la musique et que vous souhaitez participer, en toute simplicité, à cette manifestation, prenez contact avec l'association : [www.facebook.com/stosebouge](http://www.facebook.com/stosebouge).

Tous les participants seront les bienvenus !!!

## Près de chez nous

**Matinée des P'tits Loups** le **jeudi 2 février** de 9h30 à 11h dans la salle du Ram du Louroux-Béconnais. Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou leurs parents. Sur inscription au 02.41.27.00.72 ou par mail ([primage.beconnais@hotmail.fr](mailto:primage.beconnais@hotmail.fr)). Tarif 1 €/enfant. Places limitées.

**Football** : - **Dimanche 5 Février** : Bécon St Augustin Fc 2 - Champtocé Ussca 1 à 15H en Championnat D2.  
- **Dimanche 26 Février** : Bécon St Augustin Fc 1 - Seiches Marcé As 1 à 15H en Championnat PH.

Toutes les infos sur [www.fcbsa.footeo.fr](http://www.fcbsa.footeo.fr)

**Cinéma** : retrouvez sur [www.cinevillages49.fr](http://www.cinevillages49.fr) l'ensemble de la programmation pour les semaines à venir sur Saint-Georges-sur-Loire et Saint-Martin-de-Fouilloux. Pour Bécon-les-Granits et le Louroux-Béconnais, retrouvez la programmation sur <http://www.baladimages.fr/>

**Loto de la paroisse** à Saint Georges sur Loire salle Jeanne de Laval **dimanche 28 février** à 13h30.

**Rencontre pour l'emploi** : Les 5<sup>èmes</sup> rencontres pour l'emploi auront lieu le **jeudi 2 février** de 9h à 13h, salle Beausite à St Georges sur Loire. Sont attendus une cinquantaine de partenaires dont une trentaine de recruteurs et une quinzaine d'entreprises.

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 février** par mail à [communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr) ou à l'accueil de la mairie.



**Ne pas jeter sur la voie publique**